

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 29

N°083

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JUIN 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 26 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 juin 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés : KARROUMI Sofienne ,DUCATTEAU Sylvie ,KAMALA Kilani .

Représentés par :

Monsieur Anthony DAGUET	Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Sophie VALLY	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Jean-François MONINO	Madame Soizig NEDELEC
Madame Danielle MARINO	Madame Leila TLILI
Madame Claudine PEJOUX	Madame Maria MERCADER Y PUIG
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Laurence GRARE
Monsieur Lionel DONNET	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Omar AÏT-BOUALI	Monsieur Hakim RACHEDI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Laurence GRARE

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du conseil
municipal du 15 mai 2019**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-15 et
L2121-26 ;

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 mai
2019.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 mai 2019 tel que
celui-ci figure en annexe.

Reçu en préfecture le : 28/06/19
Publié le : 28/06/19
Certifié exécutoire : 28/06/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

